

qualité de gouverneur aux Indes et à la Jamaïque. Leurs éloges sont d'autant plus désintéressés que sir C. Metcalfe est d'un *whiggism* très avancé. Ils ont exprimé l'espérance de voir les meneurs de l'opposition canadienne revenir bientôt à des sentiments plus modérés.

Lord John Russell a donné le coup de grâce à M. Raebuck en déclarant que sir C. Metcalfe a eu constamment raison dans ses démêlés avec son cabinet. Entre hommes qui ont pratiqué l'administration, il y a toujours moyen de s'entendre. Lord John Russell qui, lui aussi, avait été ministre, à lutter contre les mêmes difficultés, a oublié qu'il était de l'opposition, et a laissé à M. Hume et à M. C. Buller la tâche de défendre les théories trascendantes de M. Raebuck.

Quant à nous, nous n'avons nullement prétendu dire que le Canada a le meilleur gouvernement possible, mais seulement qu'en sa qualité de colonie, il ne saurait avoir ce qu'on appelle constitutionnellement un gouvernement responsable.

Au surplus, les hommes politiques anglais prévoient bien qu'au cas d'une guerre avec les Etats-Unis, le Canada échappera à la Grande-Bretagne. Lord Stanley laisse percer cette préoccupation dans la dernière phrase de son discours : "J'ai la ferme conviction, a-t-il dit, qu'avec une administration ferme et modérée, le Canada, s'il ne se laisse pas influencer par de dangereux conseillers, continuera longtemps à jouir des avantages qu'il possède maintenant comme colonie anglaise."

Le *Courrier de l'Europe*, a encore plus mal compris la question que l'*European Times*; il fait également tort au gouvernement anglais et à sir Charles Metcalfe, à l'ex-ministère et à la représentation canadienne. Le seul gouvernement colonial possible, suivant lui, est le despotisme pur et sans mitigation.

CORRESPONDANCE.

M. L'EDITEUR,

Plusieurs de vos lecteurs ont été peinés de trouver dans le dernier numéro de votre journal une communication qui déparaît fortement la ton et la conduite ordinaire de votre feuille. Si votre correspondant Ths. L. G. s'était renfermé dans une partie de la vérité et s'était borné à dire que la Société de Tempérance, dans l'assemblée préliminaire qui eut lieu pour décider si elle irait au devant du gouverneur, avait eu la sagesse, pour ne point troubler l'ordre qui règne parmi les membres, d'en écarter la politique et de ne point discuter si cette démarche serait regardée comme une approbation de la conduite de sir Charles ou non, et que par conséquent on ne pourrait rien en déduire ni pour ni contre, je me serais abstenu de relever les inexactitudes de cette communication plus qu'inopportune et où se manifestent évidemment la mauvaise humeur et le dépit. Mais comme votre correspondant a tellement dénaturé la vérité, que Son Excellence pourra regarder la conduite de notre association en cette circonstance, non seulement comme un acte d'hypocrisie, mais encore comme une traîne ourdie pour l'insulter tout en faisant semblant de le respecter et de l'honorer, j'ai cru nécessaire de faire connaître toute la vérité. Il est constant que la Société s'est décidée à aller au devant du gouverneur sans s'inquiéter de ce qu'on dirait, sans manifester même qu'elle craignait et qu'elle serait sa hâte qu'on donnât une couleur politique à sa démarche, qu'elle n'a autorisé personne à publier les observations de votre correspondant Ths. L. G., encore moins de censurer la conduite politique de sir Charles. Je n'avais nullement l'intention de faire connaître que dans le fait, par l'imprudence et le patriotisme outré de certains ultra-libéraux qui ne peuvent rien faire sans y introduire leur idée fixe, la démarche de notre société pourrait être regardée comme une manifestation politique, mais puisque votre correspondant a eu encore l'imprudence de toucher cette corde publiquement, au lieu de se borner à des intrigues secrètes, je me permettrai d'observer à mon tour que, non seulement votre correspondant, mais encore plusieurs autres ultra-libéraux de la Société de St. Jean-Baptiste ont fait tous leurs efforts pour arrêter cette manifestation, qu'ils ont intrigué de toute manière en jettant en avant la politique, les menaces, les reproches de grossièreté que nous faisons à la Société de St. Jean-Baptiste de ne pas accepter la politesse qu'elle voulait nous faire en nous reconduisant à la cathédrale, etc. etc. et que tout a été vain et inutile. Notre société a montré qu'elle pouvait se conduire par elle-même, qu'elle ne voulait point se laisser mener par le bout du nez et qu'elle savait résister à tous ces meneurs qui ne se mêlent souvent dans les sociétés que pour y dominer, y exercer leur tyrannie et y semer la discorde, en y mêlant leurs principes politiques, comme il est arrivé tout récemment. La Société de Tempérance n'est point une société civile et politique, mais une société religieuse et nous espérons qu'elle le demeurera. C'était donc déjà une grande imprudence de vouloir en faire un engin politique. Voilà ce que c'est d'être trop zélé, au lieu de faire du bien, à sa cause en allant trop vite, on la perd. En voulant dénaturer les faits, votre correspondant a fait connaître sa défaite. Le dépit pourra peut-être lui faire commettre encore quelques imprudences, mais le public pourra juger du reste narre que je viens de dévoiler.

B. M. A.

Comme nous n'avions assisté à aucune délibération de la société de Tempérance, nous ne pouvions savoir ce qu'on y avait discuté et résolu. Notre correspondant B.M.A. ne doit donc pas être surpris de ce que nous ignorions ce qui s'y était passé et les peines que d'autres s'étaient donné pour en faire un

engin politique. Quand à l'exception de la correspondance qui passait dans le condamnation par la masse des Canadiens, sur la conduite publique de sir Charles, c'est un avantage dont chacun pourra croire ce qu'il voudra et dont nous n'avons pas du tout prétendu garantir la véracité en lui donnant insertion, ni en prendre la responsabilité, pas plus que de la vérité et de toute autre correspondance que nous pourrions insérer à l'avenir. Tout au contraire dans le même dernier numéro, nous avions annoncé le triomphe de sir Charles dans la chambre des communes et nous avions inséré une communication tirée du *Castor* qui est bien loin de condamner la conduite de Son Excellence et de M. Viger et que nous avions fait précéder de ces lignes :

"Nous nous empressons de donner place à la correspondance suivante du *Castor*, parce qu'elle renferme des idées très-saines sur la question qui émeut le pays depuis si longtemps."

Il est donc évident qu'on ne peut nous accuser de partager entièrement l'opinion politique de Ths. L. G. et qu'on ne doit y reconnaître qu'en contraste qu'un acte d'indulgence et d'impartialité, fondé sur ces principes d'un grand orateur de ce jour, l'illustre comte de Montalembert, *L'Indulgence est la meilleure preuve de la force, comme l'impartialité est la première condition de la justice.* Comme nous avons exercé cette impartialité en insérant l'attaque et la réponse, nous croyons devoir prévenir que notre intention est de servir nos colonnes à ces discussions de parti qui ne se font presque jamais sans choquer quelques-uns, qui finissent assez souvent par ennuyer le public et presque toujours par des injures.

Notes du Réd. des Mélanges.

BULLETIN.

Divers.—Bénédiction du monastère et de la chapelle des Dames du Bon Pasteur.

Nous donnons aujourd'hui le dernier numéro du premier semestre qui avait coutume de renfermer un volume. Mais comme le nouveau format comporte mieux de mettre les deux semestres en un seul volume, nous ne terminerons celui-ci qu'au 1er janvier prochain. Nous avons seulement fait en sorte d'achever autant que possible, en faveur de ceux qui cessent leurs souscriptions, les matières qui avaient été commencées durant les six derniers mois.

Nous avons le plaisir d'annoncer à M. les curés que les numéros de la Propagation de la Foi peuvent maintenant leur être délivrés à l'évêché de Montréal.

Nous avons reçu le 1er. numéro d'un nouveau journal intitulé, le *Ménestrel*. Il contient 20 pages in 8vo, dont les 16 premières sont consacrées à la littérature et les quatre dernières à la musique. Il se publie tous les jeudis à Québec. C'est MM. Plamondon et Cie. qui en sont les rédacteurs-propriétaires. Le prix en est de trois piastres par année. Nous pensons que ceux qui aiment à se délasser des fatigues et des peines de cette vie ne manqueront pas une si belle occasion de charmer leurs moments de loisir.

Une nouvelle communauté bien intéressante et bien importante vient de prendre naissance à Montréal. Mgr. Gaulin, évêque de Kingston, fit lui-même hier la bénédiction du monastère et de la chapelle des Dames du Bon Pasteur ; Sa Grandeur officia pontificalement, assistée de M. Kelly, V.G et de MM. St. Pierre et Musard. Cette touchante cérémonie avait attiré un grand nombre de personnes les plus distinguées de la ville. Le sermon fut prêché par le R. P. Tellier. Comme rien ne peut mieux faire connaître le but, les effets et le mérite de cette nouvelle institution, nous ne croyons rien faire de mieux que de donner en son entier cet admirable discours. Nous sommes persuadé que nos lecteurs nous en auront gré et que c'est le meilleur moyen d'assurer le succès de cette glorieuse entreprise (1).

QUID VOBIS VIDETUR ? SI FUERINT ALICUI CENTUM OVES ET ERRAVERIT UNA EX EIS ; NONNE RELINQUIT NONAGINTA NOVEM IN MONTIBUS ET VADIT QUARERERE EAM QUEM ERRAVIT ?—SI QUELQU'UN A CENT BREBIS, ET QU'UNE D'ELLES SE SOIT EGAREE, NE LAISSE-T-IL POINT LES QUATRE-VINGT DIX-NEUF AUTRES A LA MONTAGNE, POUR ALLER CHERCHER CELLE QUI S'EST EGAREE ?—Math. 18, 12.

Monseigneur,

C'est sous l'emblème de cette parabole si touchante que le Bon Pasteur nous dépeint les sollicitudes de sa tendresse et les pieuses poursuites de sa miséricorde. Le troupeau d'Elles que lui a confié son divin père, il le conduit

(1) Comme nous avons pensé qu'un grand nombre de personnes désireraient avoir dans leur bibliothèque ce morceau d'éloquence religieuse, nous en avons tiré un certain nombre d'exemplaires en forme de livret, que nous prenons la liberté d'offrir en vente, à notre bureau, au profit de la nouvelle communauté du Bon Pasteur.